



## REVENDEICATIONS DES INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

### Revendications salariales – Ouverture Renégociation du Protocole de 2009

- Automatisation du passage du Niveau 6 au Niveau 7
- Ouverture du passage au Niveau 8 sur le métier et en mobilité fonctionnelle interne et externe
- Création d'une prime pérenne « Nouveaux Champs de Contrôle », pour répondre à l'accroissement des missions et des compétences requises pour l'exercice du métier d'inspecteur CCA et LCTI
- Intégration de tous les inspecteurs dans la liste des bénéficiaires de l'article 23 relatif aux primes de fonction de la CCN

### Revendications métier

- Développement de formations adaptées
- Détermination des objectifs nationaux et locaux en matière de contrôle basé sur les réalités locales de terrain
- Mise en place de moyens matériels nationaux ergonomiques et fonctionnels
- Fourniture de cartes professionnelles provisoires et définitives à chaque inspecteur
- Retour à un management porteur de sens et basé sur la confiance
- Reconnaissance du temps de trajet en mission de contrôle comme temps de travail effectif par tous les organismes

Dans le prolongement des actions déjà engagées et afin de faire aboutir nos revendications, l'intersyndicale FO/CGT a demandé rendez-vous au Ministère le 21 juin.

**L'intersyndicale FO/CGT lance un appel national à la grève  
pour tous les inspecteurs le 21 juin et  
appelle à un rassemblement devant le Ministère à 10h30  
14 Avenue Duquesne 75007 Paris**